



Rapport financier du premier trimestre de l'exercice 2021-22

Non audité

La Banque de l'infrastructure du Canada est une société d'État en propriété exclusive du gouvernement du Canada.

Table des matières

Message aux lecteurs	3
Rapport de gestion.....	4
Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers	12
États financiers de la Banque de l'infrastructure du Canada	13
État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)	13
État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité).....	14
État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)	15
Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)	16
Notes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)	17

Message aux lecteurs

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels ont été préparés conformément à la norme comptable internationale (IAS) 34, Information financière intermédiaire; ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels audités au 31 mars 2021 ainsi qu'avec le rapport explicatif inclus dans ce rapport financier trimestriel.

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels s'appuient sur les mêmes méthodes comptables et de calcul que celles utilisées dans le cadre de la préparation des plus récents états financiers annuels audités.

Les présents états intermédiaires résumés trimestriels respectent la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Comme il n'y a pas d'exigence voulant que les états financiers inclus dans le présent rapport financier trimestriel fassent l'objet d'une vérification ou d'un examen, ces états financiers n'ont pas été vérifiés ou examinés par un auditeur externe.

De temps à autre, la BIC fait des énoncés prospectifs écrits ou verbaux et peut le faire dans le présent rapport financier trimestriel. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des déclarations portant sur les objectifs et les stratégies mises en œuvre par la société, ainsi que des déclarations liées aux perspectives, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions de cette dernière. Par leur nature même, ces énoncés reposent sur de multiples facteurs et hypothèses, et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, d'ordre tant général que spécifique. Compte tenu de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections, et autres aspects des énoncés prospectifs sont susceptibles de ne pas se concrétiser. Un nombre important de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées.

Rapport de gestion

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion a pour but de donner aux lecteurs l'opinion de la direction sur la stratégie et le rendement de la société, et devrait être lu conjointement avec les états financiers non audités pour le trimestre clos le 30 juin 2021. Sauf indication contraire, les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

Aperçu

Le mandat de la BIC est de construire plus d'infrastructure qui profite aux Canadiens et aux Canadiennes. Accroître notre portefeuille équilibré de projets d'infrastructure dans de multiples secteurs aura pour résultat une croissance économique soutenue, des Canadiens et des Canadiennes connecté(e)s à leurs collectivités et une action plus importante contre les changements climatiques.

Ces résultats seront atteints en investissant dans nos secteurs prioritaires : Internet haut débit, transport en commun, énergie propre, infrastructures vertes, et commerce et transport. Dans ces secteurs prioritaires, et dans le cadre de l'engagement global d'investir 35 milliards de dollars à long terme, la BIC a également pour objectif d'investir un milliard de dollars en partenariat avec les peuples autochtones et au profit de ces derniers.

La BIC est clairement axée sur les priorités, et notre conseil d'administration professionnel et indépendant supervise l'orientation de l'organisation et a la responsabilité ultime d'approuver les décisions d'investissement. L'équipe de direction de la BIC collabore avec des promoteurs publics et des partenaires privés et institutionnels, notamment les communautés et organisations autochtones, pour catalyser des occasions d'investissement dans nos secteurs prioritaires.

En réunissant des partenaires de tout le paysage de l'infrastructure canadienne, la BIC agit comme catalyseur pour combler le déficit économique de financement qui peut empêcher la réalisation de nouveaux projets d'infrastructure. L'approche d'investissement direct et de partenariat de la BIC complète les programmes gouvernementaux, mais elle s'en distingue.

Stratégie et résultats

Se concentrer sur l'exécution du Plan de croissance et aller au-delà

L'infrastructure est un puissant levier de changement positif. Les infrastructures joueront un rôle important dans notre relance économique après la pandémie. Les investissements peuvent favoriser la création d'emplois tout en soutenant la croissance économique et la transition vers des émissions nettes nulles à long terme.

La BIC se concentre sur l'exécution du Plan de croissance et s'efforce d'aller au-delà pour atteindre des résultats à long terme. Le Plan de croissance comprend des initiatives d'investissement dans six domaines : le transport en commun pour un navettage plus propre grâce à des autobus à zéro émission; l'énergie propre, comme dans les interconnexions; les infrastructures vertes avec une emphase sur les rénovations énergétiques de bâtiments; la connectivité à l'Internet haut débit; les infrastructures liées à l'agriculture, telles que l'irrigation qui est associée au commerce et au transport. La BIC peut aussi accélérer le développement de projet d'infrastructure grâce à des investissements dans toutes ces initiatives et dans nos secteurs prioritaires.

Depuis sa création, la BIC a annoncé sa participation à 24 projets dans nos cinq secteurs prioritaires, à différentes étapes de développement, dans plusieurs régions et collectivités, y compris dans le Nord. Cela comprend les projets qui comptent des investissements de la BIC, des mandats de services-conseils et des protocoles d'entente pour lesquels la BIC fournit à des promoteurs du secteur public des conseils et une expertise en amont.

Par exemple, au premier trimestre, la BIC a annoncé des protocoles d'entente et d'autres initiatives visant à faciliter les études, les rapports et les analyses techniques nécessaires pour accélérer le développement de projets qui pourraient être de bons choix pour un investissement de la BIC. Deux exemples en Alberta portent sur l'évaluation de la faisabilité d'une irrigation agricole supplémentaire pour le district municipal d'Acadia et les zones spéciales et sur l'analyse de rentabilité de l'initiative de rénovations énergétiques pour les occasions potentielles du portefeuille de bâtiments publics de la ville d'Edmonton.

Investir maintenant dans de nouvelles infrastructures

La BIC est une organisation en plein essor grâce à des investissements importants. Au total, depuis sa création et à la date de publication de la présente mise à jour, le BIC a approuvé des investissements de 4,3 milliards de dollars dans des projets qui ont mobilisé 5,7 milliards de dollars de capital privé et institutionnel. Collectivement, avec le financement supplémentaire provenant d'autres sources publiques, ces nouveaux projets représentent un coût total en capital de 14,3 milliards de dollars pour de nouvelles infrastructures au Canada.

La portée, le rythme et l'ampleur de nos investissements se sont considérablement accélérés au cours du premier trimestre de l'exercice 2021-22, et un nombre croissant de projets ont été annoncés comme suit :

- **Raccordement électrique sous le lac Érié :** La BIC investira jusqu'à 655 millions de dollars dans une ligne de transport électrique sous-marine de 1000 mégawatts reliant la station de conversion située à Nanticoke, en Ontario, à celle d'Érié, en Pennsylvanie. Le projet représente un coût total de 1,7 milliard de dollars, le solde étant financé par ITC Investment Holdings et des prêteurs du secteur privé. La ligne reliera l'Ontario au plus grand marché de l'électricité en Amérique du Nord et contribuera à réduire les coûts de l'électricité pour les clients et les clientes de l'Ontario. Elle améliorera la fiabilité et la sécurité du réseau énergétique de l'Ontario tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en étant

une source d'électricité à faible teneur en carbone sur les marchés de l'électricité de l'Ontario et des États-Unis.

- **Station Réseau express métropolitain (REM) à l'aéroport international Montréal-Trudeau :** Ce projet comprend la construction d'une station REM qui reliera l'aéroport de Montréal au REM, un réseau de transport en commun léger sur rail de 67 kilomètres comprenant 26 stations actuellement en construction dans la région du Grand Montréal. La BIC investit jusqu'à 300 millions de dollars dans le projet.
- **Oneida Energy Storage :** Oneida Energy Storage LP est une coentreprise composée de NRStor Incorporated et de Six Nations of the Grand River Development Corporation. Le projet prévoit une installation de stockage par batteries de 250 mégawatt/1 000 mégawattheures. La BIC investit jusqu'à 170 millions de dollars dans ce projet d'un demi-milliard de dollars. Lorsqu'elle sera opérationnelle, l'installation de stockage d'énergie attirera et stockera la charge de base excédentaire existante et l'énergie renouvelable pendant les périodes creuses. Cela permettra à l'Ontario de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 4,1 millions de tonnes et de mieux gérer la demande d'électricité en période de pointe en plus de répondre aux futurs besoins de fiabilité d'une manière plus durable.
- **Autobus à zéro émission dans la ville d'Edmonton :** La BIC investit jusqu'à 14,4 millions de dollars pour aider la ville d'Edmonton à acheter 20 nouveaux autobus à zéro émission pour son parc de véhicules de transport en commun. Cela contribuera à la transition de la ville vers un transport plus durable, réduira son empreinte carbone tout en offrant un service de transport en commun de haute qualité aux usagers et aux usagères.
- **Autobus à zéro émission dans la ville d'Ottawa :** Ce projet est la plus grande conversion de véhicules de transport en commun au Canada à ce jour. OC Transpo pourra se procurer environ 450 autobus à zéro émission. La BIC investira jusqu'à 400 millions de dollars pour l'achat des autobus et de l'infrastructure de recharge connexe.
- **Autobus scolaires à zéro émission en Colombie-Britannique :** La BIC et l'Association of School Transportation Services of British Columbia (ASTSBC) ont conclu une entente qui prévoit le soutien de la BIC pour l'achat d'autobus à zéro émission (AZE) grâce à un investissement pouvant atteindre 30 millions de dollars. Grâce au financement supplémentaire du gouvernement provincial de la Colombie-Britannique, les membres de ASTSBC pourront se procurer environ 280 AZE électriques et l'infrastructure de recharge connexe au cours des cinq prochaines années.

Après la fin du premier trimestre, des investissements supplémentaires de la BIC de **220 millions de dollars ont été annoncés pour les rénovations énergétiques de l'usine Algoma Steel** afin de passer à des fours à arc électrique dans son installation de Sault Ste. Marie, en Ontario; jusqu'à **50 millions de dollars pour le projet ferroviaire Tshiuetin** dans le nord-est du Québec et l'ouest du Labrador pour moderniser le premier chemin de fer détenu et exploité par des Autochtones au Canada, connecter les communautés et créer des perspectives économiques; et jusqu'à **400 millions de dollars pour 450 autobus à zéro émission dans la ville de Brampton, en Ontario.**

Tous ces projets annoncés se dirigent vers une clôture financière. De plus, l'investissement précédent dans l'**Internet haut débit dans le Sud du Manitoba**, en collaboration avec Valley Fibre et ses partenaires d'investissement du secteur privé, a atteint la clôture financière après la fin du premier trimestre.

Communiquer ouvertement avec le public

Des renseignements sur les investissements de la BIC sont régulièrement fournis aux parties prenantes par le biais du site Web et des plateformes de médias sociaux de la BIC, notamment les faits marquants et une carte des projets.

En outre, la BIC a participé à plus de 30 conférences publiques et engagements de parties prenantes au cours des derniers mois. Cela comprend, par exemple, des interventions ou des allocutions avec le caucus des maires des grandes villes, Globe Capital, les syndicats de la construction du Canada, la Construction and Design Alliance of Ontario, la Manitoba Heavy Construction Alliance, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et la National Indigenomics Design Conference.

La BIC a fourni une réponse bilingue complète à une demande de renseignements du Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités.

État des activités – États financiers

Le tableau suivant présente les produits et dépenses de la BIC pour le premier trimestre :

Pour la période close le 30 juin	2021	2020	Variation en \$
Produit d'intérêts	5,5 \$	5,4 \$	0,1 \$
Dépenses liées à l'exploitation	(9,8)	(5,1)	(4,7)
Perte d'exploitation nette avant la provision et services-conseils	(4,3)	0,3	(4,6)
Charges liées aux services-conseils pour VIA Rail	(3,5)	(6,6)	3,1
Perte nette avant le financement public	(7,8)	(6,3)	(1,5)
Financement public	64,3	232,7	(168,4)
Résultat net	56,5 \$	226,4 \$	(169,9) \$

Revenus

Les intérêts courus des activités de financement s'élevaient à 5,5 millions de dollars, soit une augmentation de 0,1 million de dollars par rapport à la période précédente. L'augmentation des intérêts courus est le résultat de la croissance du portefeuille découlant des décaissements de capital subséquents.

Charges

Le total des dépenses générales et administratives pour le premier trimestre 2021-22 s'élevait à 13,3 millions de dollars. Elles comprenaient les dépenses liées à l'exploitation de la BIC de 9,8 millions de dollars (2020-21, 5,1 millions de dollars) et 3,5 millions de dollars (2020-21, 6,6 millions de dollars) de dépenses liées aux activités de planification du bureau de projet conjoint pour le projet de train à grande fréquence.

En raison des niveaux plus élevés d'activités liées aux investissements, les dépenses liées à l'exploitation de la BIC ont augmenté principalement en raison des services de consultation technique et de conseils juridiques liés aux activités de revue diligente pour les projets du Plan de croissance. Ces services comprenaient l'évaluation de la portée, de la conception, des risques et de la viabilité de la construction et de la technologie proposées. De plus, la BIC a continué d'accroître ses capacités dans toute l'organisation en engageant des employé(e)s hautement qualifiés et en simplifiant les processus. Tout cela a été effectué dans les limites du budget d'entreprise approuvé et conformément au cadre des ressources humaines.

État des activités - Services généraux

La diversité et l'inclusion font partie intégrante des valeurs de la BIC. Six des 11 administrateurs(trices) de la BIC, soit 55 %, sont des femmes, ce qui fait de la BIC un modèle de diversité. En date du 30 juin 2021, 41 % de nos 78 employé(e)s sont des femmes.

La BIC a mené un sondage sur la diversité et l'inclusion qui a permis d'établir une base de référence. La BIC a également créé un comité de diversité et d'inclusion composé d'employé(e)s de toute l'organisation pour déterminer et orienter les objectifs et les actions qui soutiennent un lieu de travail positif, respectueux et productif.

Le 25^e anniversaire de la Journée nationale des peuples autochtones a été l'occasion de célébrer le patrimoine, les diverses cultures et les réalisations exceptionnelles des Premières nations, des Inuits et des Métis, et de penser davantage à l'importance de la réconciliation. Dans le cadre d'un engagement continu de sensibilisation et de recherche d'une collaboration significative avec les peuples autochtones, la BIC a organisé une séance d'apprentissage à l'échelle de l'organisation sur l'histoire des relations entre les autochtones et les non-autochtones au Canada afin de renforcer le dialogue avec nos employé(e)s.

La BIC poursuit son engagement à promouvoir le bilinguisme. Elle offre des services dans les deux langues officielles, veille à ce qu'un nombre substantiel de cadres supérieur(e)s soient entièrement bilingues et appuie les employé(e)s qui prennent des cours de langue pour parfaire leur maîtrise des deux langues officielles.

Tout au long du trimestre, la BIC a continué de soutenir les activités par l'élaboration de systèmes de base, de processus et de cadres internes de gestion des risques opérationnels et d'investissement.

La BIC continue d'exercer ses activités dans le contexte de son plan de continuité des activités, et ce, principalement en télétravail. La planification du retour au bureau se poursuit et s'appuie sur les indications des autorités de la santé et du gouvernement.

Aperçu

La BIC continue de rechercher des occasions d'investissements dans des projets de grande envergure où elle peut jouer un rôle important pour mobiliser des capitaux privés et institutionnels afin de combler les lacunes en matière de financement et d'aider à bâtir plus d'infrastructures.

Dans la foulée de la sensibilisation des partenaires et de l'élan donné aux projets par le Plan de croissance, la BIC dispose d'un solide portefeuille de projets en cours d'examen actif, avec environ 40 projets en cours de revue diligente avancée pour un investissement potentiel. Par conséquent, la perspective d'une augmentation des investissements de la BIC demeure solide. Des investissements supplémentaires seront approuvés et annoncés dans les six prochains mois et au cours du prochain exercice.

La BIC affine et fait progresser son approche d'investissement et explore de nouvelles occasions dans les secteurs prioritaires existants où les investissements peuvent générer des résultats qui répondent à ses objectifs et profitent aux Canadiens et aux Canadiennes.

En s'appuyant sur la politique d'investissement et les processus décisionnels établis, la BIC a commencé à élaborer un cadre d'investissement qui permettra de mieux éclairer nos futurs investissements.

L'impératif d'investir dans des infrastructures durables ne cesse de croître. En avril, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il augmenterait son objectif de réduction des émissions dans le cadre de l'Accord de Paris de 40 à 45 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030. Des investissements dans les infrastructures seront nécessaires de la part des secteurs public et privé pour atteindre un niveau d'investissement qui réduira les émissions de gaz à effet de serre et aidera le Canada à atteindre cet objectif. Dans ce contexte, la BIC continue d'évaluer les meilleures pratiques liées aux investissements, aux changements climatiques, à la finance durable et à d'autres sujets connexes qui, à l'avenir, pourront aider à la planification et aux rapports.

Un autre exemple de l'engagement de la BIC à l'égard de l'orientation à long terme du Canada en matière d'infrastructure est notre soutien au document de mobilisation Évaluation nationale de l'infrastructure (ENI) en cours d'élaboration par Infrastructure Canada. La BIC apportera son point de vue et son expertise en ce qui concerne les priorités en matière d'investissement et les approches de financement novateur en collaboration avec des partenaires privés et institutionnels.



États financiers

Responsabilité de la direction à l'égard des renseignements financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés trimestriels, conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de veiller à ce que tous les autres renseignements présentés dans le rapport financier trimestriel correspondant, le cas échéant, à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires résumés trimestriels.

Ces états financiers ont été établis d'après la norme comptable internationale IAS 34, Information financière intermédiaire. Ils n'ont pas été vérifiés ou examinés par un auditeur externe. À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels rendent fidèlement compte, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Ehren Cory



Président-directeur général

Annie Ropar



Directrice principale et chef des directions financière et administrative

Le 12 août 2021

États financiers de la Banque de l'infrastructure du Canada

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Au	Note	30 juin 2021	31 mars 2021
Actifs			
Actifs courants :			
Trésorerie		425 \$	1 695 \$
Financement public à recevoir lié aux dépenses de fonctionnement	8	3 638	5 442
TVH à recevoir		3 571	2 942
Charges payées d'avance		114	140
		7 748	10 219
Actifs non courants :			
Prêt à recevoir	7	1 301 405	1 244 924
Actif au titre du droit d'utilisation	9	3 114	3 180
Immobilisations corporelles	10	1 873	1 943
		1 314 140 \$	1 260 266 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants :			
Créditeurs et charges à payer	11	6 497	8 704
Obligations locatives	9	228	227
		6 725	8 931
Passifs non courants :			
Passifs différés		1 342	1 634
Obligations locatives	9	3 509	3 566
Financement public différé lié aux dépenses d'investissement	8	1 873	1 943
		6 724	7 143
Capitaux propres		1 300 691	1 244 192
		1 314 140 \$	1 260 266 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

Pour la période de trois mois close le 30 juin	Note	2021	2020
Produits :			
Produit d'intérêts		5 499 \$	5 395 \$
		5 499	5 395
Charges			
Générales et administratives			
Rémunération		5 912	3 490
Honoraires		2 981	988
Administration		754	492
Amortissement		85	61
Charge d'intérêts		21	22
Services consultatifs	13	3 513	6 640
Total des charges		13 266	11 693
Perte nette avant le financement public		(7 767)	(6 298)
Financement public :			
Crédits d'investissement		51 000	221 000
Crédits aux fins d'exploitation		13 181	11 632
Crédits en capital		85	61
		64 266	232 693
Résultat net et résultat global		56 499 \$	226 395 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

Pour la période de trois mois close le 30 juin
(en milliers de dollars canadiens)

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2021	Capital social (note 1)	Bénéfices non distribués	Total des capitaux
Solde au 1 ^{er} avril 2021	- \$	1 244 192 \$	1 244 192 \$
Résultat net et résultat global	-	56 499	56 499
Solde au 30 juin 2021	- \$	1 300 691 \$	1 300 691 \$

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020	Capital social (note 1)	Bénéfices non distribués	Total des capitaux
Solde au 1 ^{er} avril 2020	- \$	1 075 441 \$	1 075 441 \$
Résultat net et résultat global	-	226 395	226 395
Solde au 30 juin 2020	- \$	1 301 836 \$	1 301 836 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

Pour la période de trois mois close le 30 juin	Note	2021	2020
Entrées (sorties) de trésorerie liées à ce qui suit :			
Activités de fonctionnement :			
Résultat net		56 499 \$	226 394 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Produit d'intérêts couru sur le prêt à recevoir		(5 481)	(5 382)
Provision pour pertes		-	-
Charge d'intérêts sur les contrats de location des bureaux		21	22
Amortissement – actif au titre du droit d'utilisation		65	65
Amortissement – capital		85	61
Amortissement du financement différé lié aux dépenses en capital		(85)	(61)
Variation des passifs différés		(292)	18
Variation du fonds de roulement hors trésorerie :			
Financement public à recevoir lié aux dépenses de fonctionnement		1 804	2 676
Financement public à recevoir lié aux investissements		-	(221 000)
Coûts de transaction reportés			-
TVH à recevoir		(629)	(829)
Charges payées d'avance		26	(18)
Actif au titre du droit d'utilisation attribuable à un ajustement des loyers différés			-
Créditeurs et charges à payer		(2 206)	(876)
Financement public différé lié aux dépenses en capital ayant trait aux activités de fonctionnement		15	192
Déboursements de prêts		(51 000)	(221 000)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de fonctionnement		(1 178) \$	(219 738) \$
Activités de financement :			
Paiement des obligations locatives		(77)	(77)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement		(77) \$	(77) \$
Activités d'investissement :			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(15)	(192)
Total des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement		(15) \$	(192) \$
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie au cours de la période		(1 270)	(220 007)
Trésorerie à l'ouverture de la période		1 695	221 768
Trésorerie à la clôture de la période		425 \$	1 761 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (non audités)

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2021

1. Loi constitutive, mission et activités de la société :

La Banque de l'infrastructure du Canada (la « BIC » ou la « société ») est une société d'État créée par une loi du Parlement (la Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada [la « *Loi sur la Banque* »]) le 22 juin 2017. Elle a été constituée en personne morale au Canada; elle est détenue en propriété exclusive par le gouvernement canadien. Le capital social de la BIC est de 100 \$; il est réparti en 10 actions d'une valeur nominale de 10 dollars chacune (en dollars courants), soit un capital-actions total de 100 \$ (en dollars courants).

Son siège social est situé au 150, rue King Ouest, bureau 2309, Toronto (Ontario) M5H 1J9, Canada.

L'objectif de la BIC consiste à faire des investissements, ainsi qu'à attirer les investisseurs privés et institutionnels pour qu'ils investissent dans des projets d'infrastructure canadiens (ou partiellement canadiens) qui génèrent des revenus et servent l'intérêt public, par exemple en favorisant la croissance économique ou en contribuant à la durabilité des infrastructures canadiennes.

La BIC réalise des projets en collaboration avec des promoteurs des administrations fédérale, provinciales, territoriales, municipales et autochtones, ainsi qu'avec le secteur privé. Les investissements de la BIC s'harmonisent avec les priorités économiques du gouvernement du Canada. La BIC a également pour mandat de fournir des services-conseils aux promoteurs de projets dès les premières étapes du développement de projet afin d'en maximiser le potentiel.

À l'heure actuelle, la BIC reçoit des crédits du gouvernement du Canada. Le Parlement a accordé à la BIC jusqu'à 35 milliards de dollars sur 11 ans jusqu'à la fin de l'exercice 2027-2028, ainsi que les pouvoirs nécessaires pour participer à des opérations d'infrastructures. Sur ces 35 milliards de dollars, le gouvernement du Canada permettra jusqu'à 15 milliards de dollars au titre de son cadre financier. La BIC fournira de nombreux instruments financiers, soit des prêts, des investissements en capitaux propres et, le cas échéant, des garanties de prêt afin de mobiliser des investissements privés là où aucun investissement n'aurait lieu autrement. La société d'État décidera de l'utilisation des différents types d'instruments financiers en fonction des caractéristiques uniques de chaque transaction. Le modèle de la BIC vise à mobiliser des investissements privés et institutionnels et à en tirer profit et à relier les rendements financiers à l'achalandage et au risque en matière de recettes des projets d'infrastructure. Pour attirer des investissements privés et institutionnels vers des projets, un soutien pourrait être fourni à des taux inférieurs à ceux du marché, à des conditions plus flexibles ou sur une base subordonnée. Outre ce financement, la BIC devrait réaliser des investissements dans des projets qui servent l'intérêt public dans ses secteurs prioritaires : transport en commun, énergie propre, infrastructures vertes, Internet haut débit et commerce et transport. Pour ce faire, la BIC devrait entre autres recourir à son initiative du Plan de croissance de dix milliards de dollars approuvé.

La BIC peut également investir dans d'autres segments du secteur des infrastructures s'ils sont soutenus par des politiques gouvernementales, de même que dans des projets partout au pays.

La BIC n'est pas mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, sauf lorsqu'elle i) conseille les ministres, ministères, commissions et organismes fédéraux, ainsi que les sociétés d'État, au sens du paragraphe 83(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques (la « LGFP »), sur des investissements dans des projets d'infrastructures; ii) recueille et diffuse des données au titre de la Loi sur la Banque; iii) agit pour le compte du gouvernement fédéral afin d'assurer la prestation de services ou de programmes et l'octroi d'une aide financière, aux termes de la Loi sur la Banque; et iv) mène toute activité utile à la réalisation de sa mission que le gouverneur en conseil peut préciser par décret. La BIC est également nommée dans la Partie I de l'Annexe III de la LGFP.

Conformément à l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la BIC est exemptée de l'impôt fédéral sur le revenu.

La BIC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités.

2. Base d'établissement :

Les présents états financiers intermédiaires résumés trimestriels non audités ont été préparés conformément à la norme comptable internationale 34 (l'« IAS 34 »), Information financière intermédiaire, telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Comme le permet cette norme, les présents états financiers intermédiaires résumés ne comprennent pas la totalité des informations dont la production est obligatoire dans les états financiers annuels, et ils devraient être lus conjointement avec les états financiers audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, sauf dans les cas où une norme internationale d'information financière (« IFRS ») particulière exige une évaluation de la juste valeur, comme il est expliqué ci-après dans les méthodes comptables.

Tous les montants présentés dans ces états financiers et les notes sont en milliers de dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la BIC, sauf indication contraire.

3. Principales méthodes comptables :

Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles qui sont expliquées à la note 3 des états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2021. Les états financiers intermédiaires devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités.

4. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants :

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction est tenue de formuler des jugements, des estimations et des hypothèses subjectives qui influent sur les valeurs comptables de certains actifs et passifs, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de charges enregistrés durant la période. Des changements importants dans les hypothèses sous-jacentes pourraient entraîner des changements importants dans les jugements et estimations correspondants.

Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les révisions des jugements et des estimations comptables sont comptabilisées de manière prospective, c'est-à-dire dans la période au cours de laquelle les jugements et estimations sont révisés et dans toute période future affectée.

Les conséquences de la COVID-19

Une recrudescence de la propagation de la COVID-19, y compris l'émergence de nouveaux variants, a conduit certaines régions à réimposer ou à étendre le niveau des mesures de confinement. Bien que ces mesures restreignent le rythme de l'activité économique à court terme, les mesures de confinement et la distribution des vaccins ont atténué l'ampleur des répercussions économiques continues. L'impact sur l'économie canadienne dépendra des développements futurs. Ceux-ci sont très incertains et pourraient avoir des effets à long terme sur l'activité économique et commerciale.

La pandémie de COVID-19 accroît la nécessité de faire preuve de jugement dans l'évaluation de l'environnement économique et du marché et de son impact sur les estimations importantes dans les états financiers. Cela a une incidence particulière sur les estimations et les hypothèses relatives à la provision pour perte de crédit et à l'évaluation des instruments financiers. Pour faire face aux incertitudes actuelles et futures inhérentes à l'environnement, la direction a revu et mis à jour son modèle de pertes de crédit attendues (PCA) dans le contexte des conditions macro et micro économiques précipitées par la COVID-19 et son impact sur les secteurs dans lesquels la BIC investit.

De plus, nous avons pris en compte des jugements et des estimations prospectifs sur la main-d'œuvre, qui comprennent les répercussions futures de l'environnement de télétravail et des restrictions d'ouverture et de fermeture répétées. Au fur et à mesure que nous connaissons mieux les conséquences économiques de la COVID-19, la direction rajustera les facteurs économiques et en tiendra compte dans la provision pour pertes sur créances attendues au cours des prochaines périodes (Se reporter à la note 7).

Les jugements et les estimations que nous formulons aux fins de la préparation de nos états financiers portent sur des sujets qui sont incertains par nature. Ils peuvent comprendre l'évaluation des instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la dépréciation d'actifs et les provisions. Nous pensons que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont appropriées au 30 juin 2021.

Le contexte économique dans lequel nous exerçons nos activités continue d'être soumis à une volatilité persistante. Cela pourrait avoir une incidence sur nos résultats financiers. Nous suivons de près les conditions changeantes et leurs impacts.

Jugements

Des renseignements sur les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est le plus important sont présentés dans les notes qui suivent.

- Note 7 – Établir les critères permettant de déterminer si le risque de crédit associé à un actif financier a augmenté de manière importante depuis sa comptabilisation initiale, déterminer la méthode d'intégration des renseignements prospectifs dans la mesure des PCA et choisir et approuver les modèles utilisés pour mesurer les PCA.
- Notes 5 et 7 – Pour comptabiliser les actifs financiers de façon appropriée, la direction doit recourir à des jugements, notamment dans la détermination de la juste valeur des actifs, à savoir si les actifs satisfont aux critères de classification comme étant détenus uniquement en vue de recevoir le capital et les intérêts.

Hypothèses et incertitudes liées aux estimations

Des renseignements sur les hypothèses et les estimations importantes sont présentés dans les notes qui suivent :

- Note 7 – Dépréciation des instruments financiers : déterminer les données utilisées dans le modèle de mesure des PCA, y compris l'intégration des renseignements prospectifs et des probabilités connexes.
- Notes 5 et 7 – Détermination de la juste valeur des instruments financiers dont les données non observables sont importantes.

5. Juste valeur des instruments financiers :

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur sont classés selon l'un des trois niveaux hiérarchiques décrits ci-dessous. Chaque niveau reflète l'importance des données utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

Niveau 1 – Les données qui sont fondées sur les prix cotés non rajustés sur des marchés actifs pour des instruments identiques.

Niveau 2 – Les données, autres que les prix cotés au niveau 1, qui sont observables pour les instruments, directement ou indirectement. Cette catégorie peut comprendre des instruments évalués à l'aide de prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments similaires, de prix cotés pour des instruments identiques ou similaires sur des marchés considérés comme moins qu'actifs ou d'autres techniques d'évaluation dans le cadre desquelles toutes les données

importantes peuvent être observées directement ou indirectement à partir des données de marché.

Niveau 3 – Les données qui sont non observables. Cette catégorie comprend les instruments pour lesquels la technique d'évaluation comprend des données qui ne sont pas observables, et dont les données ont une incidence importante sur l'évaluation de l'instrument.

À la date de clôture, aucun instrument financier n'était évalué à la juste valeur.

Prêt à recevoir et engagement de prêt

La BIC a divulgué mais n'a pas évalué son prêt à recevoir et son engagement de prêt à leur juste valeur. Bien que le prêt à recevoir et l'engagement de prêt à recevoir sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, la différence entre la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et le prix de transaction n'est pas comptabilisée immédiatement en résultat, mais est différée dans la valeur comptable de l'engagement de prêt et du prêt à recevoir.

L'objectif des techniques d'évaluation est de parvenir à une évaluation à la juste valeur qui reflète le prix qui devrait être reçu pour vendre l'actif ou payé pour transférer le passif dans le cadre d'une opération ordonnée entre acteurs du marché à la date d'évaluation.

Afin de déterminer la juste valeur du prêt à recevoir et de l'engagement de prêt, la BIC a utilisé des techniques fondées sur la valeur actualisée nette et les flux de trésorerie actualisés, en plus de comparer le rendement d'instruments financiers de projets similaires pour lesquels des données de marché observables étaient disponibles. La direction a exercé son jugement et produit des estimations aux fins du choix du modèle d'évaluation et des taux d'actualisation appropriés ainsi que de la détermination des flux de trésorerie futurs prévus des instruments, de la probabilité de défaillance et de paiement anticipé des contreparties et des niveaux de volatilité et de corrélation prévus.

Les données et les valeurs des modèles ont été calibrées pour toutes les données historiques et les prévisions publiées et, le cas échéant et dans la mesure du possible, par rapport à des opérations similaires observées récemment. Ce processus d'étalonnage est intrinsèquement subjectif et donne lieu à diverses données et estimations possibles de la juste valeur; par conséquent, la direction a dû exercer son jugement afin de choisir l'approche la plus appropriée parmi ces possibilités.

La BIC s'est appuyée sur les rendements observables de prêts similaires pour le financement d'un projet d'infrastructure à grande échelle aux fins de l'évaluation à la juste valeur des instruments. Bien que la disponibilité des prix sur les marchés observables et des données utilisées dans le modèle ait réduit en partie la nécessité pour la direction d'exercer son jugement et d'effectuer des estimations, d'importantes données non observables pouvaient avoir une incidence importante sur les états financiers. Ces données comprennent notamment le calcul d'un écart de crédit propre à l'emprunteur, et une évaluation des facteurs de risque utilisés pour des instruments comparables, mais pas nécessairement équivalents, servant à estimer les écarts de crédit et de liquidités dans le calcul de la juste valeur.

Les estimations de la juste valeur obtenues à partir des modèles ont ensuite été ajustées pour tenir compte d'autres facteurs, tels que les risques propres aux projets, dans la mesure où la BIC estimait qu'un acteur tiers des marchés puisse en tenir compte dans l'établissement du prix d'une transaction.

Instrument financiers non évalués à la juste valeur

Le tableau suivant présente les justes valeurs des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur, et les analyses en fonction du niveau de la hiérarchie des justes valeurs dans lequel chaque évaluation est classée.

Au	Note	Niveau	30 juin 2021		31 mars 2021	
			Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Prêt à recevoir	7	3	814 000	1 301 405	825 000	1 244 924
Engagement de prêt	7	3	(140 200)	-	(157 700)	-

Il n'y a pas eu de transfert de montants entre les niveaux pendant la période de référence.

La juste valeur de tous les autres instruments financiers non évalués à la juste valeur est égale à leur valeur comptable.

6. Classement et évaluation des instruments financiers :

Le tableau suivant résume le classement des instruments financiers de la BIC :

Au	Note	Base d'évaluation	30 juin 2021	31 mars 2021
Trésorerie	-	Coût après amortissement	425	1 695
Financement public à recevoir lié aux dépenses de fonctionnement	-	Coût après amortissement	3 638	5 442
Prêt à recevoir	7	Coût après amortissement	1 301 405	1 244 924
Créditeurs et charges à payer	11	Coût après amortissement	6 497	8 704

Voir la note 3 au sujet des méthodes comptables utilisées pour l'engagement de prêt qui sont expliquées dans les états financiers audités annuels de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

7. Prêt à recevoir et engagement de prêt :

Le 18 décembre 2020, la BIC a conclu une entente de crédit avec Irrigating Alberta Inc. Conformément à cette entente, elle s'est engagée à accorder un prêt de 407,5 millions de dollars, ce qui représente 50 % du coût en capital total du financement de l'expansion de l'infrastructure d'irrigation pour huit districts d'irrigation dans le sud de l'Alberta. Les intérêts sur le prêt sont préférentiels. Le prêt est structuré de manière à être décaissé entre l'année financière

2022 et 2028. Les profils de remboursement sont propres à chaque district d'irrigation. Le premier décaissement de 51 millions de dollars a été effectué en mai 2021.

Le 28 septembre 2018, la BIC a conclu une convention de crédit avec le Réseau express métropolitain inc. (« convention avec le REM »). En vertu de cette convention, la BIC a accepté d'accorder un prêt de 1,283 milliard de dollars pour contribuer au financement du réseau de métro léger automatisé et électrique reliant le centre-ville de Montréal, la Rive-Sud, l'Ouest-de-l'Île, la Rive-Nord et l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau. Le prêt a été décaissé entre l'année financière 2019 et 2021. Les intérêts sur le prêt sont préférentiels. Au 30 juin 2021, le plein montant du prêt de 1,283 milliard de dollars était financé.

Le 8 juin 2021, la BIC a conclu une convention de crédit avec une société de projets détenue en propriété exclusive par l'Association of School Transportation Services of British Columbia (« ASTSBC »). Conformément à la convention, la BIC a convenu de fournir un financement pouvant atteindre 30 millions de dollars à l'ASTSBC. Cela facilitera les prêts aux emprunteurs indirects comme les districts scolaires publics, les écoles des Premières Nations et les exploitants du secteur privé pour l'acquisition ciblée de 280 autobus à zéro émission et de l'infrastructure de recharge connexe, conformément aux ententes de financement des membres. Le prêt peut être décaissé jusqu'à l'exercice 2025-2026, mais aucun financement n'a été effectué au cours du trimestre courant. Les intérêts sur le prêt sont préférentiels. Au 30 juin 2021, aucune entente de financement des membres n'avait été conclue et, par conséquent, aucun engagement de prêt financier n'a été comptabilisé.

Le taux d'intérêt réel moyen pondéré du portefeuille sur les prêts consentis par la BIC est d'environ 1,5 % sur une durée moyenne pondérée de 20 ans.

Écarts d'évaluation lors de la comptabilisation initiale :

Étant donné que le mandat de la BIC est de soutenir des projets d'infrastructure au Canada qui ne peuvent pas être entièrement financés par le secteur privé et d'investir dans ces projets, la BIC accorde des prêts à un taux inférieur à celui du marché. Par conséquent, la juste valeur de l'engagement de prêt et du prêt à recevoir est inférieure à celle qui serait offerte dans d'autres conditions si le taux consenti par la BIC correspondait à celui du marché du financement de projets d'infrastructure, soit le marché principal de la BIC.

Lors de la comptabilisation initiale, la BIC a estimé la juste valeur de l'engagement de prêt émis dans le cadre de ses conventions en utilisant des techniques d'évaluation. Bien que certaines données aient été tirées d'opérations similaires récemment observées sur le marché principal, toutes les données importantes utilisées dans les techniques d'évaluation n'étaient pas entièrement observables. La différence entre la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et le prix de transaction n'est pas comptabilisée immédiatement en résultat, mais est différée dans la valeur comptable de l'engagement de prêt et du prêt à recevoir. Étant donné que les soldes des prêts à recevoir décaissés en application de l'engagement sont considérés comme une continuation des engagements émis, le solde différé non amorti résultant des tranches d'engagement de prêt individuelles fait partie du prêt à recevoir au fur et à mesure que les

décaissements sont effectués. Les montants différés sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif pendant la durée de vie combinée de l'engagement de prêt et du prêt à recevoir qui en résulte.

Le tableau suivant présente l'écart total non encore comptabilisé en résultat au début et à la fin de l'exercice ainsi qu'un rapprochement des variations du solde au cours de la période.

Écart d'évaluation :

	Pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2021	Exercice clos le 31 mars 2021
Solde d'ouverture	609 209 \$	481 404 \$
Augmentation due à la convention du projet d'irrigation en Alberta	-	148 900
Réduction de l'écart d'évaluation due au passage du temps	(10 262)	(21 095)
Solde de clôture	598 947 \$	609 209 \$

	Pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2021	Exercice clos le 31 mars 2021
Composé de :		
Écart d'évaluation non comptabilisé relatif à l'engagement de prêt	144 186 \$	148 900 \$
Écart d'évaluation non comptabilisé relatif au prêt à recevoir	454 761	460 309
Solde de clôture	598 947 \$	609 209 \$

Prêt à recevoir – coût amorti :

Le tableau suivant présente la variation des prêts :

	Pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2021	Exercice clos le 31 mars 2021
Solde d'ouverture	1 244 924 \$	1 075 131 \$
Décaissements	51 000	221 000
Intérêts courus	5 481	21 722
Coûts de transaction		1 067
Transfert de la provision pour engagement de prêt	(4 801)	(85 461)
Transfert de l'engagement de prêt – différé	4 801	85 461
Augmentation des prêts à recevoir due au passage du temps	5 564	21 095
Réduction de l'écart d'évaluation due au passage du temps	(5 564)	(21 095)
Provision pour pertes	-	(73 996)
Solde de clôture	1 301 405 \$	1 244 924 \$

Engagement de prêt (provision) :

Au	30 juin 2021	31 mars 2021
Solde d'ouverture de l'engagement de prêt	148 900 \$	85 461 \$
Augmentation due à de nouveaux engagements de prêt	-	148 900
Transfert lié aux prêts à recevoir	(4 714)	(85 461)
	144 186	148 900
Écart d'évaluation non comptabilisé relatif à l'engagement de prêt	(144 186)	(148 900)
	- \$	- \$

Pertes de crédit attendues :

La provision pour pertes de crédit attendues représente l'estimation par la direction des pertes prévues dans le portefeuille de prêts à la date de référence. La BIC examine ses prêts individuellement et intègre des renseignements prospectifs, y compris l'environnement économique causé par la pandémie de COVID-19 (Voir note 4).

La BIC examine ses perspectives économiques relatives aux prêts tous les trimestres. Dans son estimation des pertes de crédit attendues aux phases 1 et 2, la direction envisage trois scénarios (de référence, optimiste et pessimiste), chacun tenant compte de renseignements prospectifs. Le scénario de référence est basé sur les évaluations internes, les données relatives à la probabilité de défaillance (« PD ») provenant de la matrice de transition de Moody's, à l'exposition en cas de défaillance (« ECD ») et à la perte en cas de défaillance (« PCD »), et il est ajusté en fonction des perspectives de la direction sur les facteurs macroéconomiques et microéconomiques pertinents. Notre provision pour pertes sur créances rend compte de nos perspectives économiques au 30 juin 2021.

D'après l'examen des pertes de crédit attendues effectué par la BIC, aucun changement important n'a eu lieu dans le risque de crédit et aucun instrument financier n'a été transféré d'une phase à l'autre au cours du trimestre visé.

Il n'y a eu aucun montant important en souffrance ou déprécié au 30 juin 2021 (30 juin 2020 – montant nul).

Analyse de la qualité du crédit et exposition au risque de crédit :

La BIC est exposée au risque de crédit par le biais de ses investissements dans son prêt à recevoir et son engagement de prêt. Le tableau suivant présente des renseignements sur la qualité du crédit et l'exposition au risque de crédit relatives au prêt à recevoir et à l'engagement de prêt. En ce qui concerne le prêt à recevoir, les montants figurant dans le tableau représentent les valeurs comptables nettes. En ce qui concerne l'engagement de prêt, les montants figurant dans le tableau représentent les montants totaux engagés.

Les termes « phase 1 », « phase 2 » et « phase 3 » sont expliqués dans la note 3 des états financiers audités annuels de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

	30 juin 2021				31 mars 2021
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Total
Prêts à recevoir au coût amorti					
Paliers 1 et 2 : Excellent	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Paliers 3 et 4 : Satisfaisant	52 076	-	-	52 076	-
Paliers 5 et 6 : Risque élevé	-	1 326 148	-	1 326 148	1 320 676
Palier 7 : Actif douteux	-	-	-	-	-
Valeur comptable brute	52 076	1 326 148	-	1 378 224	1 320 676
Coûts de transaction	-	-	-	-	1 067
Provision pour pertes	(699)	(76 120)	-	(76 819)	(76 819)
Valeur comptable	51 377	1 250 028	-	1 301 405	1 244 924
Engagement de prêt					
Paliers 1 et 2 : Excellent	-	-	-	-	-
Paliers 3 et 4 : Satisfaisant	356 500	-	-	356 500	407 500
Paliers 5 et 6 : Risque élevé	-	-	-	-	-
Palier 7 : Actif douteux	-	-	-	-	-
Engagement total	356 500 \$	- \$	- \$	356 500 \$	407 500 \$

Rapprochement des pertes de crédit attendues

Le tableau suivant fait le rapprochement entre la valeur comptable nette, à l'ouverture et à la clôture, pour le prêt à recevoir au coût amorti par phase.

	30 juin 2021				31 mars 2021			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril	368 \$	1 244 556 \$	- \$	1 244 924 \$	1 075 131 \$	- \$	- \$	1 075 131 \$
Avance sur les ententes précédentes	51 000	-	-	51 000	221 000	-	-	221 000
Intérêts courus	9	5 472	-	5 481	10 845	10 877	-	21 722
Coûts de transaction	-	-	-	-	1 067	-	-	1 067
Transfert à la phase 1	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert à la phase 2	-	-	-	-	(1 306 976)	1 306 976	-	-
Transfert à la phase 3	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour pertes	-	-	-	-	(699)	(73 297)	-	(73 996)
Solde de clôture	51 377 \$	1 250 028 \$	- \$	1 301 405 \$	368 \$	1 244 556 \$	- \$	1 244 924 \$

Le tableau suivant rapproche les provisions pour pertes d'ouverture et de clôture par étape.

	30 juin 2021				31 mars 2021			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril	(699) \$	(76 120) \$	- \$	(76 819) \$	(2 823) \$	- \$	- \$	(2 823) \$
Transfert à la phase 1	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert à la phase 2	-	-	-	-	2 823	(2 823)	-	-
Transfert à la phase 3	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour pertes	-	-	-	-	(699)	(73 297)	-	(73 996)
Solde de clôture	(699) \$	(76 120) \$	- \$	(76 819) \$	(699) \$	(76 120) \$	- \$	(76 819) \$

8. Financement public :

La principale source de financement de la BIC provient des crédits parlementaires reçus du gouvernement du Canada. Les crédits parlementaires sont utilisés pour les dépenses de fonctionnement, pour financer les engagements d'investissement et les immobilisations, y compris les immobilisations corporelles qui font l'objet d'un amortissement.

Les crédits parlementaires inutilisés qui découlent du calendrier sont comptabilisés comme un financement public reporté et sont reportés sur des périodes ultérieures. Les créances de financement public représentent des dépenses qui ont été engagées mais pour lesquelles les crédits n'ont pas encore été transférés.

Les créances de financement public et le financement public reporté se présentent comme suit :

Pour la période close le	30 juin 2021	31 mars 2021
Solde d'ouverture	5 442	8 612
Crédits publics reçus	(15 000)	(57 000)
Utilisés pour les dépenses de fonctionnement	13 181	53 008
Utilisés pour les dépenses en capital	15	822
Financement public à recevoir lié aux dépenses de fonctionnement	3 638	5 442

Pour la période close le	30 juin 2021	31 mars 2021
Solde d'ouverture	-	221 000
Financement public lié aux investissements	51 000	-
Déboursements de prêts	(51 000)	(221 000)
Financement public différé lié aux investissements	-	-

Pour la période close le	30 juin 2021	31 mars 2021
Solde d'ouverture	1 943	1 423
Financement public lié aux dépenses en capital	15	822
Amortissement du financement différé lié aux dépenses en capital	(85)	(302)
Financement public différé lié aux dépenses d'investissement	1 873	1 943

Le solde de trésorerie à la fin du 30 juin 2021 s'établit à 0,4 million (1,7 million de dollars au 31 mars 2021), ce qui représente la trésorerie disponible pour les opérations. Les liquidités sont détenues auprès d'institutions financières de premier ordre au Canada.

9. Actifs loués au titre du droit d'utilisation et obligations locatives :

Le 31 août 2017, la BIC a conclu des contrats de location à long terme visant des locaux pour bureaux et des espaces d'entreposage situés au 150, rue King Ouest. Chaque contrat de location est assorti d'une durée de 10 ans commençant le 1^{er} juin 2018. La BIC a la possibilité de renouveler le contrat de location visant des locaux pour bureaux pour deux autres périodes consécutives de cinq années chacune.

Les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actuelle des paiements restants du contrat de location, actualisée au taux d'emprunt marginal de 1,97 % de la BIC en fonction du taux de rendement à long terme de référence des obligations du gouvernement du Canada à la date d'application.

Les détails relatifs aux actifs au titre du droit d'utilisation ont été comptabilisés comme suit au 30 juin 2021 :

	30 juin 2021	31 mars 2021
Solde d'ouverture	3 180 \$	3 441 \$
Acquisitions	-	-
Amortissement cumulé	(66)	(261)
Solde de clôture	3 114 \$	3 180 \$

Les détails relatifs aux obligations locatives ont été comptabilisés comme suit au 30 juin 2021 :

	30 juin 2021	31 mars 2021
Solde d'ouverture	3 793 \$	4 014 \$
Charge d'intérêts	21	87
Paiements de contrat de location	(77)	(308)
Solde de clôture	3 737 \$	3 793 \$
Obligations locatives courantes	228 \$	227 \$
Obligations locatives non courantes	3 509	3 566
	3 737 \$	3 793 \$

Il n'y a pas eu de contrat à court terme ni de contrat de faible valeur pendant la période de référence.

10. Immobilisations corporelles :

	Améliorations locatives	Logiciels	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Total
Coût :					
Solde au début de l'exercice	1 533 \$	495 \$	277 \$	365 \$	2 670 \$
Acquisitions	-	-	15	-	15
Solde à la fin de la période	1 533	495	292	365	2 685
Amortissement cumulé :					
Solde au début de l'exercice	328	49	202	148	727
Charge d'amortissement	38	25	11	11	85
Solde à la fin de la période	366	74	213	159	812
Valeurs comptables					
Solde au 31 décembre 2020	1 167 \$	421 \$	79 \$	206 \$	1 873 \$

	Améliorations locatives	Logiciels	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Total
Coût :					
Solde au début de l'exercice	1 268 \$	- \$	223 \$	357 \$	1 848 \$
Acquisitions	265	495	54	8	822
Solde à la fin de l'exercice	1 533	495	277	365	2 670
Amortissement cumulé :					
Solde au début de l'exercice	187	-	143	95	425
Charge d'amortissement	141	49	59	53	302
Solde à la fin de l'exercice	328	49	202	148	727
Valeurs comptables					
Solde au 31 mars 2021	1 205 \$	446 \$	75 \$	217 \$	1 943 \$

Au 30 juin 2021, aucune immobilisation corporelle ne s'était dépréciée (31 mars 2021 – montant nul).

11. Crédoiteurs et charges à payer :

Au	30 juin 2021	31 mars 2021
Rémunération courue	2 224 \$	5 843 \$
Honoraires courus	1 570	1 436
Créditeurs	550	135
Autre		5
Créditeurs et charges à payer - Services-conseils	2 153	1 285
	6 497 \$	8 704 \$

12. Transaction avec des parties liées :

Selon le principe de propriété commune, la société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La société effectue des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Les transactions individuellement importantes de la BIC avec des entités liées à une autorité publique correspondent au financement public (note 3e)), approuvé dans la loi habilitante et le plan stratégique annuel de la BIC, et obtenu au moyen de demandes de prélèvement faites au ministère des Finances, ainsi que le bureau de projet conjoint (note 13) avec VIA Rail Canada, une société d'État.

Les autres parties liées de la BIC s'entendent principalement de ses principaux dirigeants ainsi que de leurs proches sur lesquels la société exerce une influence notable.

13. Services-conseils :

Le 4 septembre 2019, la BIC et VIA Rail Canada, une partie liée, ont établi un bureau de projet conjoint dans les bureaux de VIA Rail à Montréal (Québec) afin d'entreprendre les activités de réduction des risques, de revue diligente, de préapprovisionnement et de planification à l'égard du projet de train à grande fréquence de VIA Rail. Les questions traitées devront faire l'objet d'un consensus entre la BIC et VIA Rail. Ce bureau, une association de fait, exerce son mandat pendant une période de 24 mois à compter de la date de l'entente; il ne crée pas d'entité juridique ou de partenariat entre la BIC et VIA Rail.

La BIC a reçu l'autorisation de financer jusqu'à 54,4 millions de dollars des charges liées aux activités de cette opération conjointe et a financé 31,4 millions de dollars à ce jour. Les charges liées à cette opération conjointe pour la période de trois mois close le 30 juin sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Pour la période de trois mois close le 30 juin	2021	2020
Honoraires	3 160 \$	6 196 \$
Recouvrement des coûts liés aux ressources de la BIC	223	428
Administration	130	3
Locaux et matériel	-	13
Charges liées aux services consultatifs	3 513 \$	6 640 \$

14. Événements ultérieurs

Après le 30 juin 2021 :

- La BIC, en partenariat avec DIF Capital Partners et ses filiales et sociétés affiliées (« DIF »), a conclu une entente de crédit avec une société de projet dont DIF est le commandité depuis le 3 août 2021. La société de projet sera responsable de la construction et de l'exploitation du réseau d'Internet haut débit à fibre optique du dernier kilomètre au profit d'environ 49 000 foyers mal desservis dans les zones rurales du sud du Manitoba, en fournissant un débit amélioré allant jusqu'à 1 gigabit par seconde. La BIC s'est engagée à fournir du financement jusqu'à concurrence de 164 millions de dollars ou 50 % du total des coûts estimatifs du projet, la tranche restante de 50 % étant financée par DIF Capital Partners à titre de capitaux propres.
- La BIC a conclu une convention de crédit avec Aéroports de Montréal le 26 juillet 2021 pour la construction de la station Réseau express métropolitain (« REM ») à l'aéroport international Montréal-Trudeau. Elle s'est appuyée sur son investissement antérieur de 1,3 milliard de dollars dans le système de transport léger sur rail REM, qui était financé par une société de projet. La nouvelle station et la nouvelle liaison ferroviaire seront reliées au réseau de métro léger REM. Actuellement en construction dans la région du Grand Montréal, le REM s'étend sur 67 kilomètres et compte 26 stations. La BIC s'est engagée à fournir un financement allant jusqu'à 300 millions de dollars ou 50 % du coût total estimé du projet. Les 50 % restants sont financés par Transports Canada, Investissement Québec et Aéroports de Montréal.